



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## CONSEIL MUNICIPAL SAINT-GILLES

ARRONDISSEMENT  
DE NIMES  
Direction Ressources et Moyens  
Service des Finances  
Dossier suivi par Grégory BAILLET

### Registre des délibérations

N°2024-12-09

Objet : Actualisation des tarifs communaux pour l'année 2025.

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en Mairie, sis place Jean Jaurès, à Saint-Gilles.

Présents : Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique TUDELA, Première Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Géraldine BREUIL, Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Frédéric BRUNEL, Madame Berta PEREZ, Madame Delphine PERRET, Monsieur Serge GILLI ( retard prend part au vote à partir de la délibération N°4) , Madame Vanessa ROUSSEL-SEVILLA, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Christophe CONTASTIN, Madame Sylvie AJMO-BOOT( retard prend part au vote à partir de la délibération N°4), Madame Lauris PAUL, Monsieur Bruno VIGUE, Monsieur Joel PASSEMARD, Madame Brigitte SALAMA, Madame Marie-Hélène DONATO, Monsieur Nicolas ZUSCHMIDT, Madame Marie-Joelle SALEM, Monsieur Alex DUMAGEL, Madame Julie FERNANDEZ, Monsieur Cédric SANTUCCI, Monsieur André LAMY, Monsieur Daniel DAVOINE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant voté par procuration en application de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

*Monsieur Alain VULTAGGIO donne pouvoir à Madame Vanessa ROUSSEL-SEVILLA  
Monsieur Alexandre MICHEL donne pouvoir à Monsieur Frederic BRUNEL  
Monsieur Cédric VIDAL-BERENGUEL donne pouvoir à Madame Delphine PERRET  
Madame Marie-Ange GRONDIN donne pouvoir à Madame Dominique TUDELA*

Absent : Monsieur Christophe LEFEVRE, Madame Danielle RIGNAC et Monsieur Paul GABRIEL (Excusé)

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à nommer celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de Secrétaire pendant la session.

Monsieur Nicolas ZUSCHMIDT, désigné, prend place au Bureau.

\*\*\*\*\*

Entendu le rapporteur, Monsieur Eddy VALADIER, Maire de Saint-Gilles,

- Vu l'avis favorable de la commission des finances,

Considérant les tarifs sauf disposition précisée ci-dessous sont applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Régie de recettes : Frais de photocopie			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Arrêté ministériel du 1 <sup>er</sup> octobre 2004, cf. Journal Officiel du 2 octobre 2001	La page A4	0,18	0,18
	Le CD ROM	2,75	2,75
Les frais d'envoi correspondants aux copies seront demandés en sus selon tarif postal en vigueur			
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Coût de la prestation comptable			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Pièce comptable éditée (Titre, Mandat, annulation et réduction titre et mandat)		4,90	4,90
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Prestation repas pour le CCAS			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Personnes âgées : tarif de refacturation par la Ville au CCAS, d'un repas		4,70	4,70
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Marchés bihebdomadaires			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Le mètre linéaire à la ½ journée le jeudi		1,45	1,50
Le mètre linéaire à la ½ journée le dimanche		1,45	1,70
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	
Régie de recettes : Toilettes publiques			

Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
L'entrée		0,20	0,20
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Occupation du domaine public			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Véranda au m <sup>2</sup> (annuel)		11,00	11,50
Terrasse au m <sup>2</sup> (annuel)		8,00	8,50
Véhicule de restauration ambulant : emplacement au mois		120,00	120,00
Cautionnement versé pour la mise à disposition de l'espace public pour l'organisation d'un vide-grenier		450,00	450,00
Vente de fleurs au niveau des cimetières couvrant une période de 10 jours avant et après le 1 <sup>er</sup> novembre au m <sup>2</sup> (minimum 15€)		0,31	0,50
Occupations évènementielles (le m <sup>2</sup> journalier)		3,50	4,00
Domaine privé communal par des particuliers - Type jardin d'agrément (minimum 20€)		60€/ha	65€/ha
Domaine public communal par des particuliers – Type jardin d'agrément (minimum 20€)		60€/ha	65€/ha
Domaine privé communal – Parcelles agricole (minimum 20€)		60€/ha	65€/ha
Domaine privé communal pour activité économique		30.000€/ha	30.000€/ha
Domaine privé communal pour stockage divers types matériaux		5.000€/ha	5.000€/ha
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Fêtes foraines			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Le mètre linéaire à la journée		1,65	1,65
Caution utilisation occasionnelle télécommande bornes escamotables place de la République		53,00	53,00
Cirque	Inférieur à 500 m <sup>2</sup>	164,00	164,00
	Compris entre 500 et 1000 m <sup>2</sup>	292,00	292,00
	Supérieur à 1000 m <sup>2</sup>	572,00	572,00

Forfait électrique Fête foraine de la tousaint pour une semaine	Monophasé 15 ampères		52,00	52,00
	Monophasé 30 ampères		79,50	79,50
	Monophasé 45 ampères		101,50	101,50
	Triphasé 20 ampères ou monophasé 60 ampères		118,00	118,00
	Triphasé 25 ampères ou monophasé 75 ampères		136,50	136,50
	Triphasé 30 ampères ou monophasé 90 ampères		160,50	160,50
	Triphasé 40 ampères		207,50	207,50
	Triphasé 50 ampères		252,00	252,00
	Triphasé 60 ampères		301,00	301,00
Forfait électrique Fête foraine d'août	Pour une semaine	Puissance 3	90,00	90,00
		Puissance 6	123,00	123,00
		Puissance 9	141,00	141,00
		Puissance 12	171,00	171,00
		Puissance 15	198,00	198,00
		Puissance 18	238,50	238,50
	Pour deux semaines	Puissance 3	141,00	141,00
		Puissance 6	187,50	187,50
		Puissance 9	238,50	238,50
		Puissance 12	304,50	304,50
		Puissance 15	354,00	354,00
		Puissance 18	435,00	435,00
Pour :30	Contre :0	Abstention :0		

Régie de recettes : Camping-cars			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Distribution d'eau potable – 100 litres		2,00	2,00
Electricité – 8h		4,00	4,00
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Concession dans les cimetières			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Concession cinquantenaire	4 m <sup>2</sup>	450,00	470,00
	5 m <sup>2</sup>	550,00	570,00
	7 m <sup>2</sup>	770,00	800,00
Concession trentenaire	4 m <sup>2</sup>	350,00	360,00
	5 m <sup>2</sup>	450,00	470,00
	7 m <sup>2</sup>	620,00	640,00
Concession cinéraire	15 ans	550,00	570,00
	30 ans	660,00	680,00
Usage du jardin du souvenir : forfait par cérémonie incluant la plaque		Gratuit	Gratuit
La vacation funéraire		25,00	25,00
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Port de plaisance			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Le mètre carré d'occupation du domaine public utilisé		9,00	9,00
Bateau de 0 à 9,99 mètres de long avec eau et électricité	Tarif journalier	25,00	25,00
	Tarif semaine	110,00	110,00
	Tarif mensuel	280,00	280,00
	Tarif annuel	1.340,00	1.340,00
Bateau de 10 à 13,99 mètres de long avec eau et électricité	Tarif journalier	30,00	30,00
	Tarif semaine	120,00	120,00
	Tarif mensuel	305,00	305,00
	Tarif annuel	1.470,00	1.470,00
Bateau de 14 à 19,99 mètres de long avec eau et électricité	Tarif journalier	45,00	45,00
	Tarif semaine	200,00	200,00
	Tarif mensuel	525,00	525,00
	Tarif annuel	2.500,00	2.500,00

Bateau de 20 à 29,99 mètres de long avec eau et électricité	Tarif journalier	65,00	65,00
	Tarif semaine	325,00	325,00
	Tarif mensuel	815,00	815,00
	Tarif annuel	4.000,00	4.000,00
Bateau supérieur à 30 mètres de long avec eau et électricité	Tarif journalier	80,00	80,00
	Tarif semaine	350,00	350,00
	Tarif mensuel	900,00	900,00
	Tarif annuel	4.300,00	4.300,00
Accès exclusif au ponton flottant	Tarif mensuel	167,00	167,00
	Tarif annuel	2.000,00	2.000,00
Location d'un emplacement pour hébergement temporaire	Tarif mensuel	84,00	84,00
	Tarif annuel	1.000,00	1.000,00
Location de coches de plaisance à l'année		735,00	735,00
Mètre cube d'eau livré		6,00	6,00
Supplément pour paiement par Eurochèque		6,00	6,00
La location des postes d'amarrage avec électricité comprend la fourniture électrique pour des besoins inférieurs ou égaux à 5 ampères (recharge des batteries et entretien du bateau) ; Pour des besoins autres (supérieurs à 5 ampères), il y a lieu d'avoir recours à des compteurs individuels par des contrats souscrits auprès des services d'E.D.F. à Caissargues.			
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Location des salles communales				
Libellé tarif			Tarif 2024	Tarif 2025
Personnel communal ou retraité communal	Local d'Espéyan uniquement	Un prêt gratuit par an, puis au-delà, la journée :	195,00	200,00
Particulier Saint-Gillois		La journée de location	280,00	300,00
Particulier extérieurs			500,00	520,00
Arènes	Location hebdomadaire du corral		1.100,00	1.150,00
Associations statut Loi 1901 (siège à Saint-Gilles) organisant des animations non lucratives	Salle Polyvalente	La journée	Gratuit	Gratuit
		Le Week-End		
		La semaine		
	Petite salle polyvalente			

ou assurant une mission d'intérêt général (adhérents, administrés de la commune...)	Local d'Espeyran			
	Salle Victor Hugo			
	Salle Cazelles	La journée		
		Le Week-End		
La semaine				
Associations extérieures Associations statut Loi 1901	Salle Polyvalente	La journée	380,00	400,00
		Le Week-End	550,00	570,00
		La semaine	1.200,00	1.250,00
	Petite salle polyvalente		135,00	140,00
	Local d'Espeyran		135,00	140,00
	Salle Victor Hugo		115,00	120,00
	Grande Salle Cazelles	La journée	190,00	200,00
		Le Week-End	280,00	300,00
		La semaine	620,00	650,00
	Petite Salle Cazelles	La journée	95,00	100,00
		Le Week-End	140,00	150,00
		La semaine	310,00	330,00

Régie de recettes : Location des salles communales (suite)				
Libellé tarif			Tarif 2024	Tarif 2025
Entreprises Saint-Gilloises	Petite salle polyvalente	La 1 <sup>ère</sup> journée	135,00	140,00
		Journée supplémentaire au-delà de la 1 <sup>ère</sup> journée	90,00	95,00
	Local d'Espeyran – La journée		135,00	140,00
	Salle Victor Hugo	La 1 <sup>ère</sup> journée	115,00	120,00
		Journée supplémentaire au-delà de la 1 <sup>ère</sup> journée	80,00	85,00
	Grande Salle Cazelles	La 1 <sup>ère</sup> journée	195,00	200,00
		Journée supplémentaire au-delà de la 1 <sup>ère</sup> journée	125,00	130,00
	Petite Salle Cazelles	La 1 <sup>ère</sup> journée	100,00	105,00
		Journée supplémentaire au-delà de la 1 <sup>ère</sup> journée	65,00	70,00

Entreprises extérieures	Petite Salle Polyvalente	La 1 <sup>ère</sup> journée	250,00	260,00
		Journée supplémentaire au-delà de la 1 <sup>ère</sup> journée	155,00	160,00
	Local d'Espeyran – La journée		250,00	260,00
	Salle Victor Hugo	La 1 <sup>ère</sup> journée	190,00	200,00
		Journée supplémentaire au-delà de la 1 <sup>ère</sup> journée	135,00	140,00
	Grande Salle Cazelles	La 1 <sup>ère</sup> journée	400,00	420,00
		Journée supplémentaire au-delà de la 1 <sup>ère</sup> journée	230,00	240,00
	Petite Salle Cazelles	La 1 <sup>ère</sup> journée	200,00	210,00
		Journée supplémentaire au-delà de la 1 <sup>ère</sup> journée	115,00	120,00
	Cautionnement versé pour la mise à disposition d'une salle			1.150,00
Cautionnement versé pour la mise à disposition de la grande salle polyvalente			1.750,00	1.850,00
Gratuité de mise à disposition des salles communales concernant : les écoles, les organismes municipaux et les organismes dépendants de la politique de la ville, les organismes de santé, les réunions publiques des futurs candidats politique, organismes menant des réunions ou manifestations en lien avec la collectivité et/ou ses administrés pour une mission d'intérêt général.				
Pour :30		Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Location matériel communal				
Libellé tarif			Tarif 2024	Tarif 2025
Associations statut Loi 1901 (siège à Saint-Gilles) organisant des animations non lucratives ou assurant une mission d'intérêt général (adhérents, administrés de la commune...)	Tables et Chaises (*)	Retrait effectué par l'association et / ou livraison par le personnel communal	Gratuit	Gratuit
		Tarif de la place louée au-delà de la 1 <sup>ère</sup> livraison et manutention effectuée par le personnel communal	1,00	Supprimé
	Petite sono extérieure		55,00	55,00
	Scène (en extérieur uniquement)		110,00	110,00

Associations extérieures Statut Loi 1901	Tables et Chaises (*)	Tarif de la place louée et manutention effectuée par l'association	1,00	2,00
		Tarif de la place louée et manutention effectuée par le personnel communal	2,00	Supprimé
	Scène		340,00	340,00
Acteurs Economiques Saint-Gillois dans le cadre de leur activité principales	Tables et Chaises (*)	La 1 <sup>ère</sup> fois	Gratuit	Gratuit
		Tarif de la place louée au-delà de la 1 <sup>ère</sup> fois et manutention effectuée par l'entreprise	1,00	Supprimé
		Tarif de la place louée au-delà de la 1 <sup>ère</sup> fois et manutention effectuée par le personnel communal	2,00	Supprimé
	Scène	Les deux 1 <sup>ère</sup> fois	Gratuit	Gratuit
		Le m2	4,50	4,50
Personnel communal ou retraité communal	Tables et Chaises (*)	Tarif place louée et manutention effectuée par le demandeur	Gratuit	Gratuit
Particuliers Saint-Gillois & Elus locaux	Tables et Chaises (*)	Tarif de la place louée et manutention effectuée par le demandeur	1,00	1,50
Ecoles, Organismes municipaux, Associations ayant une convention d'objectifs et de moyens avec la commune, Organisations politiques			Gratuit	Gratuit
Collectivités voisines	Tout matériel communal (au titre des échanges intercommunaux) Colliers de serrage pour barrières toulousaines : remplacement à l'identique en cas de casse ou détérioration		Gratuit	Gratuit
(*) – Forfait comprenant les plateaux, tréteaux (3 par plateau) et chaises (10 par plateau), soit 1 plateau + 3 tréteaux + 10 chaises = 10 places				
<b>NOTA</b> : Lors du prêt ou location de salles, le matériel compris dans les salles est prêté à titre gracieux.				
Pour :30		Contre :0		Abstention :0

Régie de recettes : Activités sportives			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Activité « pleine forme » à l'année		120,00	120,00
Pour :30		Contre :0	
		Abstention :0	

Régie de recettes : Médiathèque			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Inscription simple enfant moins de 16 ans		Gratuit	
Inscription simple		5,00	5,00
Abonnement complet		11,00	11,00
Carte perdue		3,50	3,50
Photocopie (la page A4)	Photocopie noir & blanc	0,20	0,20
	Photocopie couleur	0,80	0,80
Retard par document et par jour (Plafond à 20,00 euros)		0,10	0,10
Support média détérioré		Coût d'achat	
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Patrimoine			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Carte postale		1,00	1,00
Affiche		3,50	3,50
Aimants		3,50	3,50
Bulletin monumental de l'abbaye de Saint-Gilles		30,00	30,00
Revue Arts Sacrés		9,00	9,00
Visite thématique intitulée « Les goûters au musée » enfants de 3 à 18 ans (Gratuits pour les adultes accompagnants)		2,00	2,00
Tour Opérateur (à partir de 1 000 billets)		2,50	2,50
Ouvrage Portail romans de France		45,00	45,00
Régie de recettes : Patrimoine (suite)			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Tarif préférentiel visite crypte et ancien chœur contre remise du PASS Réduction-Patrimoine du Gard		1,00	1,00
Livre « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France, patrimoine de l'humanité »		38,00	38,00
Livre « Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle »		24,95	24,95
Livre « L'enfant Aimeric »		14,00	14,00

Livre « Il était une fois Saint-Jacques de Compostelle »		14,00	14,00
Livre « De Saint-Gilles à Saint-Jacques »		39,00	39,00
Albums à colorier « Au moyen Age » et « A l'abbaye »		4,95	4,95
Ultreia, Le jeu des chemins de Compostelle		12,00	12,00
Carnet avec visuel de l'abbatiale Format A5		4,00	4,00
Petit carnet de note avec visuel de l'abbatiale		2,50	2,50
Puzzle		9,50	9,50
Guide vert « Sites & Cités remarquables de France » le tome		14,90	14,90
Livre « Angèle et José – Les Trésors de Nîmes		12,90	12,90
Droit d'entrée crypte ① ②	Tarif plein	4,00	4,00
	Tarif réduit (groupe et ticket malin)	3,00	3,00
<p>① = Gratuité pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accompagnant et/ou l'chauffeur ;</li> <li>- Enfants de moins de 18 ans ;</li> <li>- Résidents de la commune ;</li> <li>- Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA (sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois) ;</li> <li>- Les visiteurs handicapés (sur présentation d'un justificatif) ;</li> <li>- Les étudiants (sur présentation de la carte d'étudiant de l'année en cours) ;</li> <li>- Les guides agréés (sur présentation d'une carte professionnelle).</li> </ul> <p>② = Gratuité pour les pèlerins (sur présentation d'un justificatif : credential, topoguide, ...).</p>			
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

<b>Régie de recettes : Crèche « Les Canailous »</b>			
Facturation en fonction du quotient familial des familles – Barème C.A.F. Application d'une majoration de 20% sur la base des tarifs appliqués aux familles ne résidant pas sur la commune de Saint-Gilles.			
<b>Régie de recettes : Halles Baltard</b>			
Libellé tarif		Tarif 2024	Tarif 2025
Droit d'entrée pour les spectacles, représentations théâtrales, musicales, humoristiques et projections cinématographiques	A (moins de 16 ans)	5,00	5,00
	B	10,00	10,00
	C	20,00	20,00
	D	28,00	28,00
Associations (siège à Saint-Gilles) organisant des animations non lucratives ou partenaires conduisant une action de partenariat avec la ville	La journée	Gratuit	Gratuit
	Le Week-End		
	La semaine		

Associations extérieures	La journée	350,00	350,00
	Le Week-End	485,00	485,00
	La semaine	1.015,00	1.015,00
Entreprises Saint-Gilloises	La journée	350,00	350,00
	Le Week-End	485,00	485,00
	La semaine	1.015,00	1.015,00
Entreprises extérieures	La journée	450,00	450,00
	Le Week-End	585,00	585,00
	La Semaine	1.115,00	1.115,00
Pour :30	Contre :0	Abstention :0	

Régie de recettes : Activités scolaires et périscolaires		
Libellé tarif	Tarif 2024	Tarif 2025
Photo enfant format A4	2,00	2,00
Objets confectionnés par les ALSH	2,00	2,00
Friandises salées confectionnées par les ALSH	1,50	1,50
Friandises sucrées confectionnées par les ALSH	1,00	1,00
Repas PAI (panier repas)	1,00	1,00
Stage sportif à la semaine	35,00	35,00
Repas cantine adulte	7,20	7,20
Repas cantine enfant	4,30	Supprimé
Ticket A.T.L. 1 – Journée avec repas	9,10	Supprimé
Ticket A.T.L. 2 – Journée avec repas		
Régie de recettes : Activités scolaires et périscolaires (suite)		
Libellé tarif	Tarif 2024	Tarif 2025
Ticket A.T.L. 3 – ½ journée avec repas	6,10	Supprimé
Ticket A.T.L. 4 – ½ journée avec repas		
Journée avec repas	9,50	Supprimé
Journée sans repas	6,50	Supprimé
Demi-journée avec repas	8,00	Supprimé

Demi-journée sans repas		4,80	Supprimé
Journée avec repas, transport en bus et droit d'entrée		19,00	Supprimé
Journée avec repas, transport en bus sans droit d'entrée		16,00	Supprimé
Heure de garderie périscolaire du matin et du soir (7h30-8h30 et 16h30-17h30) et de 17h30 à 18h30 ou étude de 16h30 à 17h30		0,40	Supprimé
Majoration du tarif de l'accueil périscolaire pour présence sans réservation		2,90	2,90
Majoration tarif restauration scolaire ou ALSH pour non-inscription		4,00	4,00
ALSH – Journée repas	Quotient familial entre 0 et 200	9,40	9,40
	Quotient familial entre 201 et 2000	9,50	9,50
	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	9,55	9,55
ALSH – Journée repas avec panier (PAI)	Quotient familial entre 0 et 200	-	7,40
	Quotient familial entre 201 et 2000	-	7,50
	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	-	7,55
ALSH – Journée sans repas	Quotient familial entre 0 et 200	6,40	6,40
	Quotient familial entre 201 et 2000	6,50	6,50
	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	6,55	6,55
ALSH – Demi-journée avec repas (matin)	Quotient familial entre 0 et 200	7,90	7,90
	Quotient familial entre 201 et 2000	8,00	8,00
	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	8,05	8,05
ALSH – Demi-journée avec repas (matin) avec panier (PAI)	Quotient familial entre 0 et 200	-	5,70
	Quotient familial entre 201 et 2000	-	5,80
	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	-	5,85
ALSH – Demi-journée sans repas (AM)	Quotient familial entre 0 et 200	4,70	4,70
	Quotient familial entre 201 et 2000	4,80	4,80

	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	4,85	4,85
ALP – Accueil périscolaire matin ou soir	Quotient familial entre 0 et 200	0,39	0,39
	Quotient familial entre 201 et 2000	0,40	0,40
	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	0,45	0,45
ALP – Temps méridien comprenant repas + temps animation	Quotient familial entre 0 et 200	<b>4,20</b>	<b>4,20</b>
	<i>Dont prix repas</i>	4,15	4,15
	<i>Dont prix animation</i>	0,05	0,05
	Quotient familial entre 201 et 2000	<b>4,30</b>	<b>4,30</b>
	<i>Dont prix repas</i>	4,15	4,15
	<i>Dont prix animation</i>	0,15	0,15
	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	<b>4,35</b>	<b>4,35</b>
	<i>Dont prix repas</i>	4,15	4,15
	<i>Dont prix animation</i>	0,20	0,20
ALP – Temps méridien avec panier repas (PAI) + temps animation	Quotient familial entre 0 et 200	-	<b>1,05</b>
	<i>Dont prix repas</i>	-	1,00
	<i>Dont prix animation</i>	-	0,05
	Quotient familial entre 201 et 2000	-	<b>1,15</b>
(suite) ALP – Temps méridien avec panier repas (PAI) + temps animation	<i>Dont prix repas</i>	-	1,00
	<i>Dont prix animation</i>	-	0,15
	Quotient familial supérieur à 2000 ou NC	-	<b>1,20</b>
	<i>Dont prix repas</i>	-	1,00
	<i>Dont prix animation</i>	-	0,20

Pour :30	Contre :0	Abstention :0
----------	-----------	---------------

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

### **A L'UNANIMITE**

Décide

- de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 les différents tarifs communaux (en euros) tels que détaillés dans le projet de délibération. Ces régies conservant jusqu'à cette date leurs tarifs actuels.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

.....  
Saint-Gilles, le mardi 17 décembre 2024

Eddy VALADIER

Maire de Saint-Gilles



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux introduit auprès du Tribunal Administratif de Nîmes.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).  
Le délai de recours contre la présente est de deux mois à compter de sa publication, ou de la notification de la réponse de l'autorité compétente en cas d'un dépôt de recours gracieux préalable.

Acte exécutoire compte tenu :

- Transmission contrôle de légalité le : **19 DEC. 2024**
- Affichage le : **19 DEC. 2024**

# Acte à classer

2024-12-09

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-12-19T12-04-53.00 ( MI257929969 )

Identifiant unique de l'acte : 030-213002587-20241217-2024-12-09-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Actualisation des tarifs communaux pour l'année 2025

Date de décision : 17/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-12-09.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Administration Générale

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 19/12/24 à 12:04

Date 19/12/24 à 12:04

Date 19/12/24 à 12:11

Par [PETER Jennifer](#)

Par [PETER Jennifer](#)